

**La ville de Lons-le-Saunier et la Caisse des Dépôts signent un contrat de prêt
« croissance verte » à taux zéro pour la réhabilitation de trois écoles**

Paris, le 1^{er} juin 2016 – A l'occasion du Salon des maires et des collectivités locales, Jacques Pélissard, député-maire de la ville de Lons-le-Saunier et Odile Renaud-Basso, directrice générale adjointe de la Caisse des Dépôts et directrice des fonds d'épargne, ont signé un prêt « croissance verte » à taux zéro d'un montant de 1 175 927 €. Ce prêt permettra le financement de la réhabilitation thermique de trois écoles de la ville de Lons-le-Saunier.

La ville de Lons-le-Saunier s'est engagée dans un Plan Énergie Climat Territorial dont les objectifs, conformes à ceux fixés au plan européen, national et régional, sont de :

- réduire de 20% la consommation d'énergie primaire ;
- réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre ;
- porter à 32% la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie.

Dans cette perspective, la ville de Lons-le-Saunier a déjà mené de nombreuses actions concernant l'optimisation énergétique : développement des modes alternatifs de transport, extension et optimisation du réseau de chauffage urbain, construction de bâtiments aux normes « BBC » ou à énergie positive...

Concernant l'amélioration du parc immobilier existant, la solution retenue a été la mise en place d'un marché public de performance énergétique qui comprend la réalisation d'un programme de travaux et de maintenance pendant une durée donnée permettant d'atteindre un niveau de performance fixé contractuellement.

L'opération globale concerne huit bâtiments pour lesquels les travaux permettront de réduire la consommation d'énergie primaire de 42% et les émissions de gaz à effet de serre de 63%.

Par ailleurs, la part après travaux des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie finale est estimée à 53%.

Son coût total s'élève à 6,8 M€. L'économie annuelle, aux tarifs actuels de l'énergie, est estimée à 65 000 € par an.

Pour financer la réhabilitation des écoles Richebourg, Françoise Dolto et Georges Brassens, inscrite au budget 2016, la Caisse des Dépôts met en place auprès de la ville de Lons-le-Saunier un emprunt sur fonds d'épargne d'un montant total de 1 175 927 €, d'une durée de 20 ans à taux zéro.

Initié par la Caisse des Dépôts, le prêt « croissance verte » à taux zéro pour la réhabilitation des bâtiments publics s'inscrit dans la gamme de prêts dédiée au financement des projets structurants du secteur public local. Il vise à financer la rénovation des bâtiments des collectivités territoriales, des établissements publics de santé et des universités sur la période 2016-2017. Il peut couvrir jusqu'à 100 % du besoin d'emprunt, quel qu'en soit le montant, et est distribué à taux zéro sur une durée maximale de 20 ans.

La Caisse des Dépôts soutient les investissements des territoires

La Caisse des Dépôts transforme une partie de l'épargne réglementée par des prêts de très long terme finançant des programmes d'intérêt général : logement social, politique de la ville et investissements des collectivités territoriales.

Pour répondre aux enjeux des territoires, la Caisse des Dépôts a récemment diversifié son offre de prêts dédiée au secteur public local – enveloppe de 20 Md€ et prêts « croissance verte », politique de la ville - par des prêts à taux fixe, ainsi qu'à taux 0 % pour la rénovation des bâtiments publics.

Ces financements sur mesure contribuent à l'investissement de long terme dans les territoires, et en particulier à l'accélération de la transition écologique et énergétique.

A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008.

Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe concentre son action sur quatre transitions stratégiques pour le développement à long terme de la France : les transitions territoriale, écologique et énergétique, numérique et démographique.

<http://www.caissedesdepots.fr>

A propos de la ville de Lons-le-Saunier

Préfecture du Jura, la ville de Lons-le Saunier compte près de 19 000 habitants. Depuis plus de 20 ans, grâce à la volonté de Jacques Péliissard, elle est devenue la ville pionnière en France du développement durable.

Cette démarche volontariste a débuté il y a plus de 20 ans avec le tri des déchets. Le centre de tri Départemental des Ordures Ménagères est installé à Lons depuis 1989, avec une approche multifilières et une mutualisation des coûts sur l'ensemble du département.

En termes de qualité de l'eau, Lons-le-Saunier a également mis en place une méthode cohérente et globale, accentuée depuis 2010 par le passage au zéro phytosanitaire sur l'ensemble de la Ville. Dans la lignée d'actions de protection de la zone de captage en eau potable de Villevieux, une mise en place de conventions réduisant les intrants a été mise en place avec des agriculteurs, avec notamment une forte incitation à passer au bio. Ces produits de qualité servent, aujourd'hui, à alimenter la cuisine centrale de la Ville qui sert 1 200 000 repas par an, à destination notamment des écoles, de l'Hôpital, des centres aérés et du restaurant municipal ouvert à tous. Le pain, la viande et les yaourts sont 100% bio, issus des circuits courts locaux générateurs d'emplois non délocalisables pour les différentes filières. Pour aller encore plus loin dans la démarche, une légumerie biologique est sortie de terre en juin 2015 à proximité de la cuisine centrale. Tous les légumes qui y sont préparés (lavés et conditionnés) sont, eux aussi, 100% bio. Une manne économique pour les maraîchers de la région, puisque 120 tonnes de légumes sont conditionnées chaque année.

Lons-le-Saunier, c'est également un réseau de chaleur collective parmi les plus « verts » de France. Grâce à l'incinération des déchets non recyclables au centre de tri, la chaleur est récupérée et alimente les logements du parc HLM des quartiers Mouillères et Marjorie, soit 4000 logements. Un nombre important de bâtiments publics (écoles, EHPAD, institutions, thermes, palais de justice, centre nautique....) y sont également connectés. La

chaleur collective s'appuie également sur deux chaufferies bois complémentaires, ce qui permet au réseau de fonctionner à partir de 93% d'énergies renouvelables.

Le Contrat de Performance Energétique, conclu avec EDF Optimal Solutions, représente aujourd'hui un nouveau geste fort pour améliorer la consommation énergétique, mais aussi l'accessibilité, de huit bâtiments publics de la commune.

Contacts presse

Ville de Lons-le-Saunier Tél : 03 84 47 29 16

isabelle.arnal@ville-lons-le-saunier.fr ; cyrille.brero@ville-lons-le-saunier.fr

Groupe Caisse des Dépôts

Roland Massuda -Tél : 03 81 25 07 01 – roland.massuda@caissedesdepots.fr